

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité de vérification

Date : Le lundi 6 juin 2022
Heure : 17 heures
Lieu : Salle Nouvel-Ontario

PRÉSENCES

Conseillers scolaires

Julie Allen

Marc Larochelle

Membre externe

Jacky Garneau

Membres du personnel

Maryse Barrette, Surintendante d'affaires et de finances

Tammy Séguin, Surintendante de l'éducation

Daniel Bourgeois, Directeur du Service des finances et achats

Stéphane Charbonneau, Directeur du Service de l'information et de l'imputabilité

Catherine Brisson, Adjointe administrative

INVITÉS - EPVI

Joëlle Huneault

Chantal Laforest

INVITÉS - Vumetric

Erik Houde

ABSENCES NON-MOTIVÉES

Marcel Montpellier, Conseiller scolaire

Nicole Piquette, Membre externe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M^{me} Barrette ouvre la séance à 17 h 04 avec la reconnaissance du territoire autochtone et la prière. Elle invite les membres à faire un tour de table pour se présenter.

2. APPEL NOMINAL

PROPOSÉ PAR : Mme Allen

APPUYÉ PAR : M. Larochelle

ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification consigne les absences non motivées de Nicole Piquette et de Marcel Montpellier au procès-verbal de la réunion du Comité de vérification du 6 juin 2022. »

3. ÉLECTION – PRÉSIDENTE DU CVER

PROPOSÉ PAR : M^{me} Allen

APPUYÉ PAR : M^{me} Garneau

ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification accepte que la durée du mandat de la présidente, M^{me} Julie Allen, soit du 6 juin 2022 au 14 novembre 2022. »

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M^{me} Garneau

APPUYÉ PAR : M. Larochelle

ADOPTÉE

« QUE l'ordre du jour de la réunion du Comité de vérification du 6 juin 2022 soit adopté tel que présenté. »

5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Sans objet

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – RÉUNION DU 22 NOVEMBRE 2021

PROPOSÉ PAR : M. Larochelle

APPUYÉ PAR : M^{me} Garneau

ADOPTÉE

« QUE le procès-verbal de la réunion du Comité de vérification tenue le 22 novembre 2021 soit adopté tel que modifié. »

7. SUIVI DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL :

Sans objet

8. COMITÉ PLÉNIER À HUIS CLOS

PROPOSÉ PAR : M^{me} Garneau

APPUYÉ PAR : M. Larochelle

ADOPTÉE

« QUE le Comité se constitue en comité plénier à huis clos à 17 h 10. »

Il est proposé par M^{me} Garneau, appuyé par M. Larochelle, que la séance à huis clos soit levée à 18 h 35. Adoptée

9. QUESTIONS À L'ÉTUDE

9.1. Recommandations du comité plénier à huis clos

PROPOSÉ PAR : M. Larochelle

APPUYÉ PAR : M^{me} Garneau

ADOPTÉE

« QUE le rapport des résultats du projet d'évaluation de la protection aux ransomwares et plan d'action soit accepté, tel que présenté. »

PROPOSÉ PAR : M. Larochelle

APPUYÉ PAR : M^{me} Garneau

ADOPTÉE

« QUE le Rapport de vérification interne portant sur les écoles sécuritaires soit accepté, tel que présenté. »

9.2 Sommaire - Plan de vérification axé sur les risques 2022-2025 (PVAR)

M^{me} Huneault fait un survol du plan. Elle décrit les travaux qui seront entamés pour l'année 2022-2023 : la continuation du mandant traitant le développement des compétences du personnel ainsi que les contrôles généraux des technologies de l'environnement SAP avec le Centre d'excellence SAP. Elle présente aussi les mandats planifiés pour les années 2023-2024 ainsi que 2024-2025.

PROPOSÉ PAR : M. Larochelle

APPUYÉ PAR : M^{me} Garneau

ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification accepte le Plan de vérification axé sur les risques 2022-2025 (PVAR) tel que présenté. »

9.3 Mandat du Comité de vérification

M^{me} Barrette confirme qu'aucune modification au mandat n'est suggérée par l'administration. Les membres sont d'accord avec le mandat existant.

PROPOSÉ PAR : M^{me} Garneau

APPUYÉ PAR : M. Larochelle

ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification accepte le mandat du Comité de vérification tel que présenté. »

10. INFORMATION

10.1 Auditeurs externes 2022-2023

M^{me} Barrette confirme que le mandat des auditeurs externes KPMG est du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2026.

La prochaine année scolaire de 2022-2023 sera la deuxième année d'un mandat de cinq ans.

10.2 État de l'avancement des projets de vérifications internes

M^{me} Huneault fait le survol du tableau fourni. Le mandat de la vérification interne portant sur les écoles sécuritaires et le mandat-conseil portant sur l'évaluation de la protection face aux logiciels malveillants « ransomwares » sont terminés. Le mandat sur la vérification interne portant sur le développement des compétences du personnel débutera sous peu et la mise à jour sur la mise en œuvre des plans d'action et les documents à l'appui est planifiée pour la fin du mois de juin.

10.3 Sommaire – Rapport de vérification interne portant sur les écoles sécuritaires

M^{me} Laforest fait un survol du rapport sommaire et présente les constatations, les conclusions et les recommandations.

10.4 Résumé des rapports sur les mandats menés par des organismes de réglementation :

1. *Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario : Sommaire de l'examen de l'optimisation des ressources 2021-Rapports financiers des conseils scolaires de l'Ontario*

M^{me} Allen questionne le commentaire que les résultats financiers d'OSBIE (Ontario School Boards' Insurance Exchange) ne sont pas inclus dans les états financiers de la province de l'Ontario. Mme Barrette a indiqué que le dossier n'est pas encore réglé.

2. *Ombudsman : Extrait du rapport annuel 2020-2021 portant sur le secteur de l'éducation*

M^{me} Huneault présente le rapport et indique que même si notre Conseil n'a pas été choisi pour l'étude, le rapport nous fait part de bonnes recommandations. Elle confirme qu'il n'a aucune plainte par rapport au CSC Nouvelon et que le rapport de l'Ombudsman en entier est disponible sur leur site Web.

10.5 Calendrier du Conseil et des comités politiques 2022-2023

M^{me} Barrette indique que les réunions du Comité de vérification sont à l'horaire pour le 7 septembre 2022, le 23 novembre 2022 et le 5 juin 2023. En plus, une formation pour les membres du comité de vérification est planifiée pour le 23 novembre 2022.

10.6 Calendrier des principales activités du Comité de vérification

M^{me} Barrette fait le survol du calendrier et indique que l'activité liée à la motion pour l'élection de la présidence du comité de vérification sera maintenant présentée au mois de novembre.

11. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion ordinaire du Comité de vérification aura lieu le 7 septembre 2022, à 17 h 30.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M^{me} Garneau que la séance soit levée à 18 h 59. Adoptée